

À qui de droit,

L'existence d'un service comme le Publisac doit être traitée dans le contexte triple de la crise climatique, de la crise du plastique et de la crise du recyclage, toutes trois reconnues par les instances scientifiques et publiques.

À ce stade, il est clair que ces trois crises sont interreliées, et que l'infrastructure du recyclage au Québec est insuffisante pour offrir une réutilisation des matières.

Il est également clair que Transcontinental ne respecte pas son propre système mis en place pour refuser la réception du Publisac. Pour trop de résidents, le service est imposé.

Les 5000 tonnes de déchets hebdomadaires produites par ce service pour la seule ville de Montréal sont tout simplement inacceptables. En tant que citoyen, j'appuie la mairesse Valérie Plante lorsqu'elle dit que les villes ont un rôle à jouer dans la lutte aux changements climatiques, et la remise en question du service des Publisacs en fait partie.

J'estime que Transcontinental a démontré son incapacité à gérer la distribution du Publisac de façon responsable et respectueuse sous sa forme avec option de retrait (*opt out*), et sa détermination à faire de l'écoblanchiment pour faire croire à sa valeur.

Devant l'échec d'un tel système, il incombe à Transcontinental de faire la preuve de la pertinence du Publisac en passant à une forme avec option d'adhésion (*opt in*), qui permettra aux résidents volontaires de le recevoir sans brimer les droits des autres, et sans générer de déchets problématiques.

La Ville de Montréal doit adopter cette mesure pour le bien des citoyens, présents et futurs.

Cordialement,

Olivier Lalande
Résident de Montréal